

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 27 mars 2017

M. Pierre Méthé
Directeur des affaires institutionnelles
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec), H4Z 1A2

Objet : R-3867-2013 - Demande relative au dossier générique portant sur l'allocation des coûts et la structure tarifaire de Gaz Métro, Phase 3 – DÉPÔT DES DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS NO. 2 DE L'EXPERT M. PAUL L. CHERNICK ET DU ROÉÉ POUR LE SUJET B
N/D : 1001-099

Cher M. Méthé,

Conformément aux directives de la Régie au paragraphe 53 de sa décision D-2017-026, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose par la présente huit (8) copies des demandes de renseignements no. 2 de l'expert Paul L. Chernick et du ROÉÉ pour le sujet B dans le dossier mentionné en rubrique.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, cher M. Méthé, l'expression de nos sentiments distingués,

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par: Franklin S. Gertler, avocat

FSG/na
cc: (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Gaz Métro
Dossiers réglementaires, Gaz Métro
Paul L. Chernick, Resource Insight, Inc.
Bertrand Schepper, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROÉÉ